



Conseil d'administration

Délibération du 9 juillet 2024

POINT 4 : CONVENTIONS DIVERSES

Exposé des motifs

Il est demandé au Conseil d'administration de se prononcer sur différentes conventions du Crous de Corse.

Convention Crous de Corse – UCPP : c'est une actualisation ; la convention initiale et ses deux avenants viennent à échéance le 31 août 2024.

En concertation avec l'UCPP, il a été convenu de refaire la convention qui régit la location des salles de cours situées résidence Pascal Paoli 1.

La nouvelle convention prendra effet au 1^{er} septembre 2024 pour une durée de 3 ans.

Convention Crous de Corse – Association Nebbia : c'est une actualisation ; la convention concerne la location du local destiné à héberger la Radio Campus Nebbia et située à l'étage de la Casa Studentina Claude Cesari.

La nouvelle convention prendra effet le 1^{er} septembre 2024 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Conventions pour restauration agréée

Les 5 conventions qui suivent concernent l'accueil des étudiants inscrits dans le supérieur et fréquentant certains lycées de l'Académie, afin qu'ils bénéficient des mêmes prestations que celles délivrées dans les structures de restauration du Crous.

Un suivi mensuel est exercé par l'établissement d'enseignement désigné.

La convention est valable un an, renouvelable par tacite reconduction pour une période de 5 années maximum.

Convention Crous de Corse – Lycée Polyvalent de Balagne – Ile Rousse

Convention Crous de Corse – Lycée Giocante de Casabianca - Bastia

Convention Crous de Corse – Lycée Polyvalent J-Paul de Rocca Serra – Porto Vecchio

Convention Crous de Corse – Lycée Professionnel Jules Antonini - Ajaccio

Convention Crous de Corse – Lycée Fesch - Ajaccio

Projet de délibération

- Adoption des conventions diverses

Convention Crous de Corse – UCPP

Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

Unanimité	oui	non
	X	

Convention Crous de Corse – Association Nebbia

Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

Unanimité	oui	non
	X	

Convention Crous de Corse – Lycée Polyvalent de Balagne – Ile Rousse

Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

Unanimité		oui	non
		X	

Convention Crous de Corse – Lycée Giocante de Casabianca - Bastia

Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

Unanimité	oui	non
	X	

Convention Crous de Corse – Lycée Polyvalent J-Paul de Rocca Serra – Porto Vecchio

Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

Unanimité	oui	non
	X	

Convention Crous de Corse – Lycée Professionnel Jules Antonini - Ajaccio

Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

Unanimité	oui	non
	X	

Convention Crous de Corse – Lycée Fesch – Ajaccio

Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

Unanimité	oui	non
	X	

Fait à Corte le 9 juillet 2024

Pour la Secrétaire Générale de la région académique de
Corse assurant l'intérim des fonctions de Recteur

